

GRAND ANGLE

Kader Attia en mars 2018
à La Colonie.

© Photo : Livia Saavedra pour Le Journal des Arts.

1^{er}
ÉVOLUTION ↗+4

335 expositions
dans le monde

Kader Attia, *Ghost*, installation grâce à laquelle l'artiste s'est véritablement fait connaître en 2007, ici réinstallée au Musée d'art contemporain d'Australie, Sydney, 2017
© Photo : Anna_Kucera.



Kader Attia n'a cessé de progresser dans le palmarès des artistes vivants de la scène française depuis la création de l'Artindex par le "Journal des Arts" en 2012. Cette année il détrône Anri Sala

ARTINDEX 2019

KADER ATTIA SUPPLANTE ANRI SALA

FRANCE

De passage à Paris où il a fondé, à l'automne 2016, la Colonie, espace ouvert aux débats de société et lieu de vie où l'on peut s'attabler le temps d'un verre, Kader Attia, fidèle à sa réputation, passe derrière le comptoir pour préparer deux cafés. Ce n'est pas le moindre des talents de l'artiste que de toujours donner cette impression de totale disponibilité, alors même que son agenda est extrêmement chargé. Le lauréat du prix Marcel Duchamp 2016 a progressé de quatre places dans le classement Artindex, dont il prend aujourd'hui la tête, au prix d'un investissement en temps et en énergie qui lui a permis d'être à l'affiche de différentes institutions à travers six expositions monographiques en 2018 : en France (Mac/Val, Vitry-sur-Seine), au Portugal (Culturgest, Lisbonne), en Espagne (Fondation Miró, Barcelone), au Canada (The Power Plant, Toronto), aux États-Unis (Hood Museum of Art, Hanover, New Hampshire) et enfin à Hongkong, où sa galerie Lehmann Maupin lui a consacré un *solo show*. L'artiste, qui a collaboré au début des années 2000 avec la galerie Kamel Menoun, n'est pas représenté

en France. Son travail a aussi été présenté à la Biennale de Shanghai – où il a été en partie censuré – et à celle de Gwangju (Corée du Sud). Il figurait également dans la sélection de la biennale Manifesta 12, à Palerme.

Si sa première apparition remarquée date de 2003, lorsqu'on découvrit, à la Biennale de

Venise, son regard sur les transsexuels algériens (*La Piste d'atterrissage*, série photographique), la notoriété de Kader Attia a véritablement explosé avec l'installation de sculptures *Ghost* (2007) [voir ill.], devenue iconique. Sa trajectoire ascensionnelle est depuis, constante, mais c'est en 2012 qu'il donne forme au concept de « répa-

ration », qui prendra une place centrale dans son travail, avec une installation remarquable lors de la Documenta 13, à Cassel : *The Repair from Occident to Extra-Occidental Cultures*. « On ne cesse de le constater : le XXI^e siècle est celui des revendications de réparation », souligne-t-il. Son œuvre entre donc en parfaite résonance avec l'époque.

« Un engagement physique et intellectuel »

Alors que la Hayward Gallery à Londres présente jusqu'au 6 mai « The Museum of Emotion », Kader Attia accroche ces jours-ci quelques-unes de ses œuvres au tout nouveau Musée des civilisations noires de Dakar, sur invitation de Felwine Sarr. Le quasi-quinquagénaire croit en effet à la nécessité, que ce soit dans une galerie *underground* de Prague ou dans une petite structure en Afrique, de « ne pas s'enfermer dans le confort des grandes invitations et de continuer à mettre en danger [s]a pratique dans des conditions précaires ». Inquiet d'un horizon où se profile la numérisation de la culture et l'expérience virtuelle, il continue d'affirmer le pouvoir cathartique de l'œuvre appréhendée dans sa dimension émotionnelle. « Son travail, qui est très riche, nécessite un engagement physique et intellectuel si on veut le connaître », précise sa galeriste allemande Saskia Draxler (Nagel-Draxler, Berlin, Cologne).

Paradoxalement, cette complexité n'est pas incompatible avec le succès. « Sur le long terme, les gens peuvent faire la différence entre une démarche

Anri Sala.
© Jutta B



2^e
ÉVOLUTION ↘-1

577 expositions
dans le monde

GRAND ANGLE



QU'EST-CE QUE LE CLASSEMENT ARTINDEX ?

MÉTHODOLOGIE. L'Artindex du Journal des Arts est un classement fondé sur la réputation, en ce sens qu'il classe les artistes vivants en fonction de leurs expositions. Artindex n'est pas comme on le croit parfois un palmarès des artistes en fonction de leur chiffre d'affaires en ventes publiques.

Chaque artiste vivant reçoit un nombre de points calculé en prenant en compte toutes les expositions auxquelles il a participé (monographiques ou collectives) depuis le début de sa carrière, dans des musées, biennales, centres d'art ou galeries, en France et dans le monde entier. Les lieux d'exposition sont affectés d'un coefficient en fonction de leur importance (coefficient calculé par un algorithme d'Artfacts.net). Chaque année les points des expositions anciennes sont diminués.

Les données sur les expositions sont fournies par la société allemande Artfacts.net. Créée en 2001, la société dirigée par son fondateur, Marek Claassen, administre la plus grande base de données au monde d'artistes (plus de 600 000 noms), de lieux d'exposition (près de 30 000) et d'expositions (plus de 800 000). L'entreprise s'est donné pour mission d'enregistrer toutes les expositions et les artistes exposés depuis le Salon des Refusés en 1863.

Artfacts.net collecte ces informations par elle-même ou à partir des indications fournies par les galeristes et les artistes, informations vérifiées. Il est possible que des expositions manquent dans le parcours d'un artiste, mais dans l'ensemble les données sont représentatives de sa carrière. Une grande partie de ces informations sont consultables en accès libre sur Artfacts.net.

L'Artindex est composé de deux classements. L'Artindex France comporte 4 000 artistes vivants de la scène française, publiés sur le site LeJournaldesArts.fr. Les noms des 250 premiers sont publiés – et ces résultats commentés – dans ce numéro du Journal des Arts. L'Artindex Monde classe les 100 premiers artistes vivants du monde entier. J.-C. C.

RANG 2019	ÉVOL.	ARTISTES	ANNÉE DE NAISSANCE	POINTS ARTFACTS 2018	EXPOS MONDE	EXPOS FRANCE
1 ^{er}	+ 4	KADER ATTIA	1970	14 376	355	17 %
2 ^e	- 1	ANRI SALA	1974	13 823	577	12 %
3 ^e	=	CHRISTIAN BOLTANSKI	1944	13 726	778	21 %
4 ^e	- 2	DANIEL BUREN	1938	13 400	918	20 %
5 ^e	- 1	PIERRE HUYGHE	1962	12 447	512	24 %
6 ^e	=	SOPHIE CALLE	1953	11 310	616	19 %
7 ^e	=	CLAIRE FONTAINE	2004	10 942	397	18 %
8 ^e	=	PHILIPPE PARRENO	1964	10 888	439	23 %
9 ^e	+ 2	MOUNIR FATMI	1970	8 955	451	28 %
10 ^e	+ 4	BEN	1935	8 468	582	32 %
11 ^e	+ 4	LAURE PROUVOST	1978	8 415	198	19 %
12 ^e	- 3	CAMILLE HENROT	1978	8 247	187	34 %
13 ^e	=	YTO BARRADA	1971	8 205	231	18 %
14 ^e	- 4	CYPRIEN GAILLARD	1980	8 136	279	18 %
15 ^e	- 3	MIRCEA CANTOR	1977	7 603	325	20 %
16 ^e	=	ADEL ABDESSEMED	1971	7 175	284	24 %
17 ^e	+ 3	NEÏL BELOUFA	1985	7 009	184	27 %
18 ^e	- 1	ANNETTE MESSENGER	1943	6 930	384	38 %
19 ^e	- 1	DOMINIQUE GONZALEZ-FOERSTER	1965	6 916	326	21 %
20 ^e	NC	KHALILI BOUCHRA	1975	6 916	136	28 %
21 ^e	=	LAURENT GRASSO	1972	6 361	225	42 %
22 ^e	- 3	SAËDANE AFIF	1970	6 240	281	37 %
23 ^e	+ 3	JEAN-LUC MOULÈNE	1955	6 094	272	47 %
24 ^e	- 2	LATIFA ECHAKHCH	1974	6 081	186	17 %
25 ^e	+ 3	BERNAR VENET	1941	6 016	430	20 %
26 ^e	- 1	BERTRAND LAVIER	1949	5 888	418	50 %
27 ^e	- 3	ERRÓ	1932	5 856	303	36 %
28 ^e	- 5	TATIANA TROUVÉ	1968	5 733	208	45 %
29 ^e	=	CARLOS CRUZ-DIEZ	1923	5 705	351	16 %
30 ^e	- 3	PIERRE BISMUTH	1963	5 437	315	22 %
31 ^e	+ 10	OLGA KISSELEVA	1965	5 376	197	44 %
32 ^e	=	PASCAL MARTHINE TAYOU	1967	5 149	249	14 %
33 ^e	- 2	LILI REYNAUD DEWAR	1975	5 144	145	34 %
34 ^e	- 4	MATHIEU MERCIER	1970	5 138	366	44 %

Évol. : Évolution (en nbre de points) ; Points Artfacts : lire ci-dessus Méthodologie ; Expos Monde : nombre total des expositions dans le monde depuis le début de la carrière ; Expos France : pourcentage des expositions en France ; NC : non classé en 2018

superficielle et une approche authentique de la politique et de l'esthétique », assure Saskia Draxler.

Cependant, en 2019, Kader Attia a l'intention de « ralentir » et pourrait bien céder sans regret sa place de premier du classement. Entre septembre, où la galerie Lehmann Maupin lui consacre un solo show à New York, et mai 2020 où une exposition monographique est programmée au Kunsthaus de Zurich, il veut se réserver du temps. « J'ai sur ma table un scénario de film et un essai à écrire. » Même si son œuvre témoigne d'un tropisme récent pour l'Asie – avec sa saisissante installation *Shifting Borders* (2018) –, il y a de fortes chances que Kader Attia passe donc quelques mois casaniers à Berlin, où il dispose d'un petit bureau et d'une immense bibliothèque.

Sala, tout aussi cosmopolite

Anri Sala, passé en deuxième position du classement dont il occupait en 2018 la première place, vit et travaille lui aussi dans la capitale allemande. Il y a emménagé en 2006 et revient à Paris essentiellement pour les besoins du travail de postproduction de ses films – son collaborateur le plus proche, Olivier Goinard, chargé de l'ingénierie du son, est en effet français. L'agenda n'est pas moins chargé que celui d'Attia. En 2018, Anri Sala a bénéficié d'une exposition monographique au Museo Tamayo à Mexico. Il a également présenté, au Garage à Moscou, *The Last Resort*, une commande réalisée l'année précédente dans le cadre du Kaldor

“ Sur le long terme, les gens peuvent faire la différence entre une démarche scientifique et [l']approche authentique de la politique et de l'esthétique [de Kader Attia]

SASKIA DRAXLER, CODIRECTRICE DE LA GALERIE NAGEL-DRAXLER À BERLIN

Public Art Projects, à Sidney, en Australie. Le Museum Morsbroich à Leverkusen, en Allemagne, a pour sa part montré une autre de ses pièces majeures, *The Pliable Plan. Rococo in Contemporary art*. « Mais chaque exposition est un exploit technologique en soi, avec des dispositifs vidéo ambitieux. Les conditions de la projection ne sont jamais anodines, car elles font partie de l'œuvre elle-même », explique-t-on chez Chantal Crousel. Sa galerie parisienne a d'ailleurs accueilli un solo show de l'artiste fin 2018.

Actuellement programmé au Castello di Rivoli, à Turin, avec une étonnante présentation visuelle et sonore, Anri Sala prépare activement deux expositions importantes pour l'automne prochain, au Mudam, à Luxembourg, ainsi qu'à la Fondation Botín à Santander, en Espagne. « D'année en année, il essaie de trouver un équilibre », résume-t-on chez Chantal Crousel.

● ANNE-CÉCILE SANCHEZ

GRAND ANGLE

RANG 2019	ÉVOL.	ARTISTES	ANNÉE DE NAISSANCE	POINTS ARTFACTS 2018	EXPOS MONDE	EXPOS FRANCE
35°	+10	VERA MOLNAR	1924	5 114	263	21 %
36°	NC	JULIAN CHARRIÈRE	1987	5 004	135	11 %
37°	+10	CLAUDE CLOSKY	1963	4 924	359	53 %
38°	-3	JULIO LE PARC	1928	4 723	259	23 %
39°	=	BARTHÉLÉMY TOGUO	1967	4 668	259	30 %
40°	=	MOHAMED BOUROUISSA	1978	4 600	122	34 %
41°	-8	SARKIS	1938	4 578	234	40 %
42°	+1	JACQUES VILLEGLÉ	1926	4 497	258	41 %
43°	-10	BERNARD FRIZE	1954	4 492	373	31 %
44°	-7	AURÉLIEN FROMENT	1976	4 383	180	38 %
45°	NC	MAJA BAJEVIC	1967	4 366	222	13 %
46°	-10	PIERRE ALECHINSKY	1927	4 327	442	17 %
47°	-5	PIERRE SOULAGES	1919	4 275	334	23 %
48°	+3	ORLAN	1947	4 250	273	31 %
49°	=	JULIEN PRÉVIEUX	1974	4 113	168	60 %
50°	-12	NIELE TORONI	1937	4 074	271	29 %
51°	+4	CLAUDE LÉVÊQUE	1953	4 021	269	70 %
52°	+4	YAN PEI-MING	1960	3 986	236	37 %
53°	-1	ÉRIC BAUDELAIRE	1973	3 963	119	30 %
54°	-10	XAVIER VEILHAN	1963	3 852	258	44 %
55°	-1	ZINEB SEDIRA	1963	3 795	195	19 %
56°	-3	HUANG YONG PING	1954	3 783	191	18 %
57°	-9	CÉLESTE BOURSIER-MOUGENOT	1961	3 759	156	49 %
58°	-8	FABRICE HYBER	1961	3 731	286	51 %
59°	-2	JEAN-MICHEL ALBEROLA	1953	3 729	204	62 %
60°	-14	YONA FRIEDMAN	1923	3 692	150	32 %
61°	-2	MICHEL BLAZY	1966	3 618	194	66 %
62°	+4	SOCIÉTÉ RÉALISTE	2004	3 487	155	18 %
63°	+4	BENOÎT MAIRE	1978	3 428	180	47 %
64°	-4	VALÉRIE BELIN	1964	3 346	180	35 %
65°	-7	ISABELLE CORNARO	1974	3 334	147	40 %
66°	+2	DOVE ALLOUCHE	1972	3 314	87	72 %
67°	+5	LUC DELAHAYE	1962	3 271	127	23 %
68°	-7	MARC-CAMILLE CHAIMOWICZ	1947	3 249	164	24 %
69°	-5	RAPHAËL ZARKA	1977	3 223	172	69 %



Anita Molinero.
© Johann Bouché Pillon /
Courtesy Galerie Thomas
Bernard-Cortex Athletico.

114°
ÉVOLUTION ↗+33

112 expositions
dans le monde



Lionel Sabatté,
lauréat en 2017 du
prix des Amis de La
Maison rouge et du
prix Drawing Now.
© Fanny Begoin.

104°
ÉVOLUTION ↗+85

132 expositions
dans le monde

RANG 2019	ÉVOL.	ARTISTES	ANNÉE DE NAISSANCE	POINTS ARTFACTS 2018	EXPOS MONDE	EXPOS FRANCE
70°	+6	CLAUDE VIALLAT	1936	3 220	325	58 %
71°	-8	JEAN-MARC BUSTAMANTE	1952	3 184	268	27 %
72°	-7	LORIS GRÉAUD	1979	3 174	104	36 %
73°	-3	MELIK OHANIAN	1969	3 136	142	40 %
74°	-5	DAMIEN DEROUBAIX	1972	3 102	150	45 %
75°	-13	MARTIAL RAYSSE	1936	3 098	180	38 %
76°	+18	JEAN-MICHEL OTHONIEL	1964	2 912	133	47 %
77°	-6	ALEXANDRE SINGH	1980	2 880	92	13 %
78°	-6	GUILLAUME LEBLON	1971	2 842	143	57 %
79°	-5	VIDYA GASTALDON	1974	2 698	148	37 %
80°	+2	JR (JEAN RENÉ)	1983	2 678	105	23 %
81°	-1	FRANÇOIS CURLET	1967	2 673	153	54 %
82°	+2	BRUNO PEINADO	1970	2 622	225	55 %
83°	+17	JEAN-JACQUES LEBEL	1936	2 618	109	37 %
84°	-6	VALERIO ADAMI	1935	2 609	190	18 %
85°	-8	DANIEL DEWAR, GRÉGORIE GICQUEL	1976/1975	2 592	105	68 %
86°	-11	MARINE HUGONNIER	1969	2 579	156	10 %
87°	+5	ANGE LECCIA	1952	2 567	197	55 %
88°	-2	STÉPHANE COUTURIER	1957	2 519	198	46 %
89°	-10	MICHEL AUDER	1945	2 515	111	6 %
90°	+19	BERNARD PLOSSU	1945	2 514	155	52 %
91°	=	HERVÉ DI ROSA	1959	2 513	240	71 %
92°	-4	MATHIEU KLEYEBE ABONNENC	1977	2 501	75	47 %
93°	+9	SOPHIE RISTELHUEBER	1949	2 463	126	56 %
94°	-13	GEORGES ROUSSE	1947	2 455	234	42 %
95°	-12	LAURENT MONTARON	1972	2 437	121	53 %
96°	-11	CLAUDE RUTAUT	1941	2 424	168	75 %
97°	-7	BETTINA RHEIMS	1952	2 423	117	23 %
98°	+26	CAROLINE ACHAIANTRE	1969	2 396	113	11 %
99°	+7	BRUNO SERRALONGUE	1968	2 392	149	48 %
100°	-7	DIDIER FAUSTINO	1968	2 392	95	33 %
101°	-3	MAP OFFICE	CRÉÉ EN 1996	2 366	120	3 %
102°	-6	PIERRE LEGUILLON	1969	2 345	73	51 %
103°	-8	JEAN-LUC VERNA	1966	2 343	158	70 %
104°	+85	LIONEL SABATTÉ	1975	2 334	132	75 %
105°	+5	PHILIPPE COGNÉE	1957	2 288	163	62 %
106°	+10	CÉLINE CONDORELLI	1974	2 284	70	1 %

PALMARÈS FRANCE, DES ÉVOLUTIONS NOTABLES

Si le classement varie peu dans le premier tiers du Top 250, on observe, au-delà, des évolutions significatives corrélatives à l'actualité des artistes

ARTINDEX 2019

Ce n'est pas un raz-de-marée mais, porté par sa *Big Wave* – œuvre monumentale réalisée en 2017 –, Jean-Michel Othoniel remonte de la 94^e à la 76^e place du classement Artindex France. Une exception, de même que Caroline Achaintre, qui vit à Londres et passe de la 124^e à la 98^e place : ailleurs, les positions restent stables parmi les cent premiers artistes du classement.

Les évolutions à la hausse sont plus significatives dans le deuxième tiers du classement. Lauréat du prix des Amis de La Maison rouge 2017, Lionel Sabatté a édifié l'an dernier, dans le patio de ce lieu désormais fermé, une *Demeure* appelée à être détruite, architecture de ciment ocre laissant voir ses tiges de métal. L'artiste basé entre Paris et Los Angeles semble, lui, en phase de construction personnelle. Lauréat 2017 du prix Drawing Now, il a intégré en 2018 la galerie Ceysson & Bénétière (Paris...) et, depuis la 189^e place, opère une remontée spectaculaire le propulsant à la lisière du Top 100.

Contemporaine de Simon Hantai et, comme lui, originaire de Hongrie, Judit Reigl, née en 1923, a été mise en lumière l'été dernier par le Musée d'art moderne de la Ville de Paris qui a fait l'acquisition d'une œuvre venant compléter un ensemble déjà présent, auquel s'ajoute un don de cinq peintures effectué par son fonds de dotation. L'artiste nonagénaire gagne 49 places et s'installe au 111^e rang.

Anita Molinero, dont la première monographie, publiée par sa galerie Thomas Bernard-Cortex Athletico (Paris) est parue en février 2019, passe quant à elle du 147^e au 114^e rang. Pointant au 194^e – soit une remontée de 44 places – Marcos Avila Forero, qui vit entre Paris et Bogota (Colombie), a bénéficié de l'éclairage apportée par l'Année France-Colombie 2017 puis de sa participation à la 57^e Biennale de Venise, « Viva arte viva », où il figurait parmi les représentants d'une génération née dans la

décennie 1980. Ce lauréat du prix Découverte des Amis du Palais de Tokyo 2012 était aussi à l'affiche du Grand Café, le centre d'art contemporain de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) jusqu'en février 2018.

Darrot, Bajevic, Tatah

Le grand public a découvert le travail de Nicolas Darrot à l'occasion de l'exposition « Artistes et robots » qui s'est tenue au Grand Palais à Paris en 2018. Fasciné par les automates, le plasticien a pris part à la dernière Triennale d'Echigo Tsumari, au Japon, avec une installation hybride caractéristique de son travail. Présent dans plusieurs expositions collectives cette année, il se voit offrir de juin à décembre 2019 une exposition personnelle par le Musée Joseph-Denis à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire) : cela confirme son évolution positive de la 248^e à la 211^e place.

L'une des quatre finalistes du prix Marcel Duchamp 2017, Maja Bajevic, intègre le classement où elle apparaît soudain à la 45^e place. La carrière de cette artiste née en 1967 à Sarajevo avait connu un bon démarrage avant qu'elle ne disparaisse des radars autour de 2015. Toujours représentée par la galerie Peter Kilchmann (Zurich) bien qu'y exposant peu, elle a en revanche quitté sa galerie parisienne, Michel Rein, courant 2018. Djamel Tatah, qui pour sa part a rejoint en septembre dernier la galerie Jérôme Poggi (Paris), fait son entrée dans le classement à la 248^e place.

Parmi les reculs les plus significatifs, Stephen Dean dévise et passe de la 192^e à la 233^e place. Né en France en 1968, installé à New York, il se fait rare dans l'Hexagone : le Frac (Fonds régional d'art contemporain) Corse lui consacrera dès juillet une grande exposition. Accueilli l'été dernier à La Verrière, à Bruxelles, le duo Fabio Balducci et Marie Cool, dont l'œuvre est par définition inclassable, opère un repli du 101^e au 141^e rang. C'est aussi le cas d'Étienne Bossut, rétrogradé de la 165^e à la 203^e place.

Caroline Achaintre.
© Claire Dorn.

98^e
ÉVOLUTION ↗ + 26

113 expositions
dans le monde



qui poursuit inlassablement sa pratique sculpturale conceptuelle mais accuse un retrait sur le plan de la visibilité. À l'honneur en ce moment au Musée d'art contemporain de la Haute-Vienne-Château de Rochechouart à travers une rétrospective de son œuvre, la Franco-Américaine Babette Mangolte est sans doute appelée à rattraper les places qu'elle perd dans le classement de cette année, où elle pointe au rang 151^e – contre 113^e en 2018.

● ANNE-CÉCILE SANCHEZ



Djamel Tatah.
© Djamel Tatah /
Galerie J. Poggi.

248^e
ÉVOLUTION ↗ + 27

119 expositions
dans le monde

RANG 2019	ÉVOL.	ARTISTES	ANNÉE DE NAISSANCE	POINTS ARTFACTS 2018	EXPOS MONDE	EXPOS FRANCE
107 ^e	+ 5	PIERRE ET GILLES	1976	2 277	127	43 %
108 ^e	- 19	TAKIS	1925	2 256	125	32 %
109 ^e	- 1	ANTOINE CATALA	1975	2 246	73	11 %
110 ^e	+ 5	NICOLAS CHARDON	1974	2 242	122	56 %
111 ^e	+ 49	JUDIT REIGL	1923	2 239	92	51 %
112 ^e	- 15	GILLES BARBIER	1965	2 234	152	63 %
113 ^e	- 26	ALAIN SÉCHAS	1955	2 219	186	67 %
114 ^e	+ 33	ANITA MOLINERO	1953	2 217	112	83 %
115 ^e	+ 15	HICHAM BERRADA	1986	2 216	58	57 %
116 ^e	+ 26	FARAH ATASSI	1981	2 209	61	62 %
117 ^e	- 14	ROBERT COMBAS	1957	2 203	214	65 %
118 ^e	- 4	DAVIDE BALULA	1978	2 194	108	57 %
119 ^e	- 8	ADRIEN MISSIKA	1981	2 164	97	31 %
120 ^e	+ 1	PHILIPPE RAMETTE	1961	2 142	178	66 %
121 ^e	+ 15	PIERRE BURAGLIO	1939	2 139	162	81 %
122 ^e	+ 36	SAMUEL ROUSSEAU	1971	2 120	116	54 %
123 ^e	+ 27	NOËL DOLLA	1945	2 103	123	76 %
124 ^e	- 17	YANN SÉRANDOUR	1974	2 098	108	66 %
125 ^e	- 8	JULIEN BISMUTH	1973	2 074	96	31 %
126 ^e	+ 7	ANNE ET PATRICK POIRIER	1941	2 049	196	22 %
127 ^e	+ 1	RAYMOND DEPARDON	1942	2 039	91	43 %
128 ^e	+ 7	DOMINIQUE BLAIS	1974	2 035	101	87 %
129 ^e	=	ÉTIENNE CHAMBAUD	1980	2 022	90	46 %
130 ^e	- 25	RICHARD FAUGUET	1963	2 021	137	80 %
131 ^e	+ 3	PAUL-ARMAND GETTE	1927	2 019	148	71 %
132 ^e	+ 13	JEAN DUPUY	1925	2 015	101	62 %
133 ^e	- 34	BRICE DELLSPERGER	1972	2 015	111	35 %
134 ^e	- 4	MARK GEFFRIAUD	1977	2 010	89	65 %
135 ^e	- 13	VALÉRIE FAVRE	1959	2 000	123	16 %
136 ^e	- 16	JULES DE BALINCOURT	1972	1 997	100	11 %
137 ^e	- 19	FAYÇAL BAGHRICHE	1972	1 992	106	62 %
138 ^e	- 13	BERTILLE BAK	1983	1 988	63	59 %
139 ^e	- 20	PATRICK FAIGENBAUM	1954	1 979	104	45 %

GRAND ANGLE

L'ARTISTE, UN ACTIF AU STATUT PARTICULIER

De la fiscalité à la sécurité sociale en passant par le droit d'auteur, rappel de quelques-unes des spécificités du statut d'artiste

PROFESSION

Fiscalité, sécurité sociale, droits d'auteur..., l'activité artistique professionnelle se caractérise par toute une série de statuts et dispositifs spécifiques. La multi-activité, souvent fréquente chez les artistes (lire p. 27), peut aussi complexifier leur situation, en démultipliant les statuts et les démarches, notamment en matière de régime fiscal ou de cotisations sociales.

En début de carrière, parfois alors même qu'il est encore étudiant, l'artiste doit se faire enregistrer auprès de l'Urssaf. Il doit remplir un formulaire de déclaration d'activité artistique en vue de son inscription au répertoire des entreprises françaises, dit « répertoire Sirene », par l'Insee. L'Insee lui délivre un numéro Siret, numéro d'identification de travailleur non salarié, qui lui permet d'exercer son activité professionnelle en toute légalité. Celui-ci doit figurer sur les factures et les notes de droits d'auteur. En parallèle, l'artiste se déclare également à la Maison des artistes, en fournissant la copie d'une première facture de vente

d'œuvres ou de cession de droits d'auteur. Le statut d'« artiste libre » (artiste auteur) s'obtient par l'inscription à la Maison des artistes. Un « artiste auteur » est un artiste qui réalise des « œuvres littéraires et dramatiques, musicales et chorégraphiques, audiovisuelles et cinématographiques, photographiques, graphiques et plastiques, ainsi que [des] logiciels ». Les artistes auteurs perçoivent des droits d'auteur.

Fiscalité

Les recettes entrant dans le calcul du bénéfice imposable sont les sommes effectivement encaissées par l'artiste. Elles comprennent notamment : la vente d'œuvres ; la cession de droits patrimoniaux ; les droits d'auteur versés par des tiers ; les prestations d'organismes de sécurité sociale et de ceux d'assurances ; les allocations attribuées en raison de l'activité artistique ; les subventions perçues pour la réalisation d'un travail ou l'installation d'un local professionnel ; les remboursements de frais. La réglementation fiscale dresse en exemple une liste de réalisations qu'elle considère comme « œuvres d'art »

(selon l'article 98 A de l'annexe III du code général des impôts [CGI]) : tableaux, collages, peintures, dessins, gravures, estampes, lithographies, sculptures, tapisseries, céramiques, verreries, photographies et créations plastiques sur support audiovisuel ou numérique. Par ailleurs, si l'artiste exerce une autre activité, non artistique, celle-ci ne relève pas du même régime fiscal.

Sécurité sociale

En matière de sécurité sociale, le régime des artistes auteurs est une branche du régime général des salariés. Placés sous la double tutelle du ministère des Affaires sociales et du ministère de la Culture, l'Agessa et la Maison des artistes-Sécurité sociale sont les organismes chargés de ce régime. Ces associations assurent le recouvrement des cotisations et contributions dues sur les rémunérations artistiques des artistes auteurs, leur recensement ainsi que celui des diffuseurs de leurs œuvres résidant fiscalement en France. Dans le domaine des arts visuels, la Maison des artistes gère la branche des arts graphiques et plastiques ;

l'Agessa celle du cinéma, de l'audiovisuel et de la photographie.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le recouvrement des cotisations et contributions dues sur les rémunérations artistiques des artistes auteurs versées est assuré par l'Urssaf. Et certaines activités peuvent être prises en compte dans l'assiette sociale au titre des rémunérations accessoires. C'est le cas notamment des rencontres publiques et débats en lien direct avec l'œuvre de l'auteur, des cours donnés dans l'atelier ou le studio, et, dans certaines conditions, des ateliers artistiques ou d'écriture.

Droit de suite et droit de reproduction

Le droit de suite (art. L.122-8 du code de la propriété intellectuelle) désigne le droit, pour l'auteur d'une œuvre d'art originale ou ses héritiers, de percevoir un pourcentage du prix obtenu lors de toute revente de leurs œuvres effectuée par des professionnels du marché de l'art (maisons de ventes, galeries, antiquaires, encadreurs, etc.). Sont exclues les transactions entre particuliers, mais aussi les ventes d'un particulier à un musée. Les œuvres auxquelles s'applique le droit de suite sont celles qui sont définies par le code général des impôts comme œuvres d'art.

L'auteur jouit par ailleurs du droit exclusif d'autoriser ou d'interdire la reproduction de son œuvre. Il peut, au titre de son droit de reproduction, demander une rémunération en contrepartie de l'utilisation de son œuvre. Il peut aussi le céder à un tiers, par exemple à un éditeur pour pouvoir imprimer un livre comportant des images de l'œuvre.

● MATHIEU OUI

RANG 2019	ÉVOL.	ARTISTES	ANNÉE DE NAISSANCE	POINTS ARTFACTS 2018	EXPOS MONDE	EXPOS FRANCE
140°	-36	DIDIER MARCEL	1961	1 973	147	73 %
141°	-40	MARIE COOL ET FABIO BALDUCCI	1961/1964	1 971	51	43 %
142°	-4	CHARLES FRÉGER	1975	1 970	113	44 %
143°	+13	EVARISTE RICHER	1969	1 933	102	64 %
144°	-18	RENAUD AUGUSTE-DORMEUIL	1968	1 915	88	73 %
145°	+28	TANIA MOURAUD	1942	1 888	103	76 %
146°	-4	DAVID DOUARD	1983	1 881	56	55 %
147°	+8	PIERRE GONNORD	1963	1 880	85	13 %
148°	+13	FRANÇOISE PÉTROVITCH	1964	1 872	160	79 %
149°	+14	JEAN-PASCAL FLAVIEN	1971	1 866	76	33 %
150°	+16	MATHIEU PERNOT	1970	1 864	63	65 %
151°	-38	BABETTE MANGOLTE	1941	1 836	66	3 %
152°	+7	CLÉMENT COGITORE	1983	1 834	56	61 %
153°	=	NOÉMIE GOUDAL	1984	1 833	41	24 %
154°	-27	IDA TURSIC & WILFRIED MILLE	1974	1 826	79	70 %
155°	-4	BERTRAND LAMARCHE	1966	1 820	97	80 %
156°	-33	LOUISE HERVÉ & CHLOÉ MAILLET	1981/1981	1 801	52	52 %
157°	+18	VALÉRIE JOUVE	1964	1 798	130	59 %
158°	-18	NATACHA LESUEUR	1971	1 792	133	59 %
159°	-15	BERDAGUER & PÉJUS	1968/1969	1 786	99	86 %
160°	-28	PHILIPPE MAYAUX	1961	1 774	121	85 %
161°	+9	DANIEL DEZEUZE	1942	1 772	127	75 %
162°	-21	ANNE-MARIE SCHNEIDER	1962	1 756	78	53 %
163°	-6	LIONEL ESTÈVE	1967	1 715	77	30 %
164°	+18	PIERRE JOSEPH	1965	1 711	124	73 %
165°	-11	DANIEL FIRMAN	1960	1 707	107	72 %
166°	+1	MARIE VOIGNIER	1974	1 698	53	62 %
167°	NC	HIPPOLYTE HENTGEN (DUO)	1977/1980	1 697	78	87 %
168°	-20	EMMANUELLE LAINÉ	1973	1 686	57	56 %

RANG 2019	ÉVOL.	ARTISTES	ANNÉE DE NAISSANCE	POINTS ARTFACTS 2018	EXPOS MONDE	EXPOS FRANCE
169°	-23	PIERRE ARDOUVIN	1955	1 683	122	83 %
170°	-21	LAURENT LE DEUNFF	1977	1 680	79	89 %
171°	+3	THÉO MERCIER	1984	1 667	55	64 %
172°	+8	NATHALIE DU PASQUIER	1957	1 658	67	16 %
173°	-21	FRANCK SCURTI	1965	1 629	148	64 %
174°	-5	JEAN-CHARLES BLAIS	1956	1 626	143	40 %
175°	-7	ALAIN BUBLEX	1961	1 616	121	66 %
176°	=	WANG DU	1956	1 594	133	30 %
177°	-15	JACQUES MONORY	1934	1 581	121	56 %
178°	+9	AGNÈS GEOFFRAY	1973	1 572	61	54 %
179°	NC	MARGUERITE HUMEAU	1986	1 565	27	11 %
180°	-1	MARC DESGRANDCHAMPS	1960	1 548	104	60 %
181°	-17	ROLAND FLEXNER	1944	1 536	87	36 %
182°	+20	PATRICK TOSANI	1954	1 531	123	67 %
183°	=	CLAIRE TABOURET	1981	1 516	74	68 %
184°	-47	MAYA SCHWEIZER	1976	1 500	90	12 %
185°	+20	HÉLÈNE DELPRAT	1957	1 496	57	63 %
186°	+11	JÉRÔME ZONDER	1974	1 494	51	69 %
187°	+4	ANNELISE COSTE	1973	1 493	143	8 %
188°	+20	ABDELKADER BENCHAMMA	1975	1 493	80	59 %
189°	+29	GUILLAUME BRUÈRE	1976	1 487	63	14 %
190°	+19	MAXIME ROSSI	1980	1 479	45	80 %
191°	+5	PAULINE CURNIER JARDIN	1980	1 466	47	38 %
192°	-6	ALAIN FLEISCHER	1944	1 460	78	56 %
193°	-22	GLORIA FRIEDMANN	1950	1 446	139	38 %
194°	+44	MARCOS AVILA FORERO	1983	1 434	34	74 %
195°	+34	RENAUD JEREZ	1982	1 432	59	39 %
196°	-8	STÉPHANE THIDET	1974	1 430	66	74 %
197°	-16	ÉMILIE PITOISET	1980	1 428	76	47 %



Nommée au prix Aware (Archives of Women Artists, Research & Exhibitions) 2018, Julie Béna incarne ici son personnage de Rose Pantoponne.
© Photo : Margot Montigny.

214^e
(ENTRANTE 2019)

52 expositions
dans le monde

VIVRE DE SON ART, LE GRAND ÉCART PERMANENT

Pour faire face à la discontinuité des revenus artistiques et pérenniser une carrière, l'artiste doit souvent exercer plusieurs métiers

ACTIVITÉ

Tenter de vivre de son art reste un choix de vie complexe. La plupart des enquêtes confirment le grand écart permanent que doivent effectuer les artistes entre la recherche de moyens de subsistance et la nécessité de se préserver du temps pour créer. À la question de savoir combien d'artistes vivent de leur art, une enquête estimait en 2007 à 360 le nombre de peintres percevant plus de 50 000 euros de revenus par an (1). En 2017, selon le rapport d'activité de la Maison des artistes, 10 % des « artistes auteurs » (dénomination qui englobe les illustrateurs, graphistes, etc.) avaient un revenu supérieur à 38 616 euros.

La récente mise en place des « schémas d'orientation pour le développement des arts visuels » (Sodavi) permet d'en savoir plus sur la réalité de leurs conditions professionnelles. Selon l'enquête Sodavi Île-de-France (2), région qui concentre 46 % des artistes visuels sur le plan national, le revenu annuel moyen des peintres, plasticiens, sculpteurs et graveurs s'élève à 14 598 euros en 2015. Les femmes artistes déclarent un revenu annuel moyen de 8 152 euros, contre 21 717 euros pour les hommes, des montants inférieurs à ceux des autres pratiques relevant de la Maison des artistes (graphistes, dessinateurs...).

Enseignants, médiateurs, assistants d'artiste...

Dans une série d'entretiens, la majorité des répondants déclarent une pluriactivité ou une activité complémentaire. « Nous sommes contraints à la pluriactivité. Pour ma part, je crois que cela peut être riche. » (Enquête Sodavi Nouvelle-Aquitaine [3]). Nombre d'entre eux sont ainsi enseignants en école d'art, intervenants en arts plastiques, assistants d'artiste, intervenants sur des projets artistiques ou dans le cadre de montages d'expositions. Parmi les difficultés rencontrées, la question de la rémunération revient aussi régulièrement : non seulement celle-ci n'est pas systématique, mais les formes atypiques de création (travail en duo ou collectif d'artistes) ne sont pas prises en compte.

En région Nouvelle-Aquitaine, l'enquête Sodavi a recensé 4 347 artistes, soit 7,2 % de l'ensemble des artistes répertoriés dans l'Hexagone. Leur temps de travail se répartit entre la

médiation effectuée auprès des publics scolaires ou du tout-public lors de résidence de création-recherche, la candidature à des appels à projets thématiques ou de territoires (dont des commandes d'œuvres), mais aussi la transmission de savoir-faire (technico-artistiques) ou encore l'intervention dans des milieux spécifiques (école, quartier, prison, santé).

Pour faire face à la discontinuité des revenus artistiques et pérenniser leur carrière, diverses stratégies se font jour. Le développement d'activités connexes ou en lien avec la création artistique (enseignement, ateliers, commissariat...) concerne 61 % des personnes sondées (173 réponses). « J'aimerais ne faire qu'artiste, si j'étais rentière je pense que je ne ferais que ça [...] Là, en gros, sur l'année, j'arrive à faire à peu près moitié-moitié, entre mon métier d'éducatrice spécialisée et mon travail artistique, j'essaye d'équilibrer comme ça [...] Si mes revenus ne devaient venir que de mon activité artistique, je pense que je serais beaucoup plus stressée. » (Carine, 44 ans, photographe plasticienne [4]).

Un quart des répondants (24 %) exercent un métier alimentaire, en dehors des arts visuels, dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, des services à la personne, de l'immobilier, de l'artisanat... Ces configurations sont parfois même combinées : plus d'un artiste sur dix en Nouvelle-Aquitaine développe à la fois une activité connexe et un métier hors des arts visuels, une démultiplication qui pose souvent des problèmes d'organisation du temps et de gestion de la vie personnelle.

Enfin 23 % des répondants déclarent n'avoir exercé aucune autre activité rémunératrice que leur activité artistique en 2016. Et 42 % d'entre eux ont été bénéficiaires d'allocations-chômage ou du RSA (revenu de solidarité active) en 2015 ou 2016. « Le RSA (45 % de mes revenus) reste le seul moyen de pouvoir pallier les périodes creuses. C'est un choix, je n'ai aucune activité annexe. La création et la recherche nécessitent une disponibilité totale ; il en est de même pour les dossiers de candidature qui demandent un travail important et investi. En gros, beaucoup de travail et d'investissement pour une situation toujours précaire. » (Enquête Sodavi Nouvelle-Aquitaine)

Partagés entre agacement et résignation quant à la précarité de leur activité, les répondants ont le sentiment que celle-ci est malgré tout, intrinsèque au métier.

● M. O.

RANG 2019	ÉVOL.	ARTISTES	ANNÉE DE NAISSANCE	POINTS ARTFACTS 2018	EXPOS MONDE	EXPOS FRANCE
198 ^e	- 21	YVAN SALOMONE	1957	1 420	86	67 %
199 ^e	=	JÉRÔME BEL	1964	1 420	34	15 %
200 ^e	+ 27	DAMIEN CADIO	1975	1 411	73	55 %
201 ^e	+ 2	FABIENNE VERDIER	1962	1 410	55	35 %
202 ^e	+ 15	GÉRARD FROMANGER	1939	1 408	75	65 %
203 ^e	- 38	ÉTIENNE BOSSUT	1946	1 402	126	80 %
204 ^e	+ 17	PHILIPPE FAVIER	1957	1 396	106	61 %
205 ^e	- 33	JEAN-LUC MYLAYNE	1946	1 395	54	20 %
206 ^e	- 28	NICOLAS MOULIN	1970	1 377	88	60 %
207 ^e	+ 18	ANTOINE D'AGATA	1961	1 371	73	34 %
208 ^e	+ 2	SARAH MOON	1941	1 370	92	26 %
209 ^e	+ 2	(DOCUMENTATION) CÉLINE DUVAL	1974	1 368	79	78 %
210 ^e	- 12	JULIETTE BONNEVIOT	1983	1 367	60	8 %
211 ^e	+ 37	NICOLAS DARROT	1972	1 367	50	80 %
212 ^e	+ 19	JULIEN DISCRIT	1978	1 356	82	73 %
213 ^e	=	BUREAU D'ÉTUDES (DUO)	CRÉÉ EN 1992	1 353	61	10 %
214 ^e	NC	JULIE BÉNA	1982	1 332	52	56 %
215 ^e	NC	JULIEN CREUZET	1986	1 329	38	74 %
216 ^e	NC	RYBN (COLLECTIF)	CRÉÉ EN 1999	1 325	27	15 %
217 ^e	- 32	NICOLAS DESHAYES	1983	1 323	67	6 %
218 ^e	- 2	FABIEN VERSCHAERE	1975	1 321	102	52 %
219 ^e	- 29	MICHEL VERJUX	1956	1 316	197	45 %
220 ^e	- 2	BORIS ACHOUR	1966	1 316	91	69 %
221 ^e	+ 11	FABIEN GIRAUD	1980	1 311	49	39 %
222 ^e	- 38	FOUAD ELKOURY	1952	1 309	71	17 %
223 ^e	+ 11	ÉRIC POITEVIN	1961	1 303	90	64 %
224 ^e	+ 27	TATIANA LECOMTE	1971	1 298	63	0 %
225 ^e	+ 57	BERNARD MONINOT	1949	1 291	59	83 %
226 ^e	+ 29	ANTONIO SEGUÍ	1934	1 286	169	36 %
227 ^e	- 32	FRÉDÉRIQUE LOUZE	1974	1 282	64	66 %
228 ^e	- 22	JEAN-PIERRE RAYNAUD	1939	1 281	144	49 %
229 ^e	- 29	JULIEN BERTHIER	1975	1 277	87	59 %
230 ^e	- 31	GÉRARD GAROUSTE	1946	1 274	111	50 %
231 ^e	+ 52	RAINIER LERICOLAIS	1970	1 273	106	86 %
232 ^e	- 38	STÉPHANE CALAIS	1967	1 272	112	78 %
233 ^e	- 41	STEPHEN DEAN	1968	1 272	113	23 %
234 ^e	- 21	VINCENT GANIVET	1976	1 267	71	80 %
235 ^e	+ 21	GIUSEPPE STAMPONE	1974	1 259	40	0 %
236 ^e	- 43	JEAN-MICHEL SANEJOUAND	1934	1 250	76	79 %
237 ^e	+ 27	GÉRARD DESCHAMPS	1937	1 242	55	62 %
238 ^e	- 18	CLÉMENT RODZIELSKI	1979	1 238	82	67 %
239 ^e	- 1	MORGANE TSCHIEMBER	1976	1 229	77	57 %
240 ^e	- 16	MICHAEL ET FLORIAN QUISTREBERT	1982/1976	1 220	68	49 %
241 ^e	+ 30	DENIS DARZACQ	1961	1 213	81	49 %
242 ^e	- 36	VALÉRIE MRÉJEN	1969	1 213	101	49 %
243 ^e	- 9	YAZID OULAB	1958	1 212	66	68 %
244 ^e	- 7	PHILIPPE CHANCEL	1959	1 208	58	40 %
245 ^e	- 23	HERVÉ TÉLÉMAQUE	1937	1 206	72	53 %
246 ^e	- 42	AGATHE SNOW	1976	1 204	77	8 %
247 ^e	- 21	CÉCILE BART	1958	1 199	119	76 %
248 ^e	+ 27	DJAMEL TATAH	1959	1 190	64	64 %
249 ^e	+ 87	CHRISTA SOMMERER & LAURENT MIGNONNEAU	1964/1967	1 187	77	6 %
250 ^e	- 20	BERNARD PIFFARETTI	1955	1 178	123	61 %

(1) « Enquête sur les auteurs affiliés à la Maison des artistes », revue *Culture Chiffres*, 2007/6, Département des études, de la prospective et des statistiques, ministère de la Culture.

(2) « Parcours de l'artiste, premiers éléments », 13 avril 2018, réseau Tram/agence Amac/Drac Île-de-France

(3) « Du Sodavi au contrat de filières arts plastiques et visuels Nouvelle-Aquitaine », 2016-2017, ministère de la Culture, Drac Nouvelle-Aquitaine, Région Nouvelle-Aquitaine, réseau Astre.

(4) citée dans *Temporalités du travail artistique : le cas des musicien.ne.s et des plasticien.ne.s*, Sabrina Sinigaglia-Amadio, Jérémy Sinigaglia, coll. « Questions de culture », ministère de la Culture-DEPS, 2017.